

DEC130175DR08

## Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

---

LA DIRECTRICE

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC122739DSI portant création / renouvellement l'unité UMS n°2268 intitulée Juriscope - accès aux droits étrangers et promotion du droit français et du droit francophone et nommant M. Marie-Eugenie LAPORTE-LEGEAIS en qualité de directrice ;

Considérant que M. Alain MOTTET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université François Rabelais de Tours les 14-15, 21-22 et 28-29 juin 2010.

DECIDE :

Article 1 : M. Alain MOTTET, Technicien de classe exceptionnelle, est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS UMS n° 2268 à compter du 01/01/2012.

M. Alain MOTTET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alain MOTTET est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 06/12/2012

Marie-Eugenie LAPORTE-LEGEAIS  
Directrice de l'unité UMS n°2268

Patrice SOULLIE  
Délégué régional  
Le 28/09/2012

Yves JEAN  
Président de l'Université de Poitiers  
Le 10/01/2013

DEC123301dr08

## Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

---

LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC122743DSI portant création / renouvellement l'unité UMR n°7267 intitulée Ecologie et biologie des interactions et nommant M. Didier BOUCHON en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 31/01/2012 ;

Considérant que M. Jérôme LESOBRE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université François Rabelais de Tours du 28/06/2006 au 07/07/2006, d'une durée de 39 heures.

DECIDE :

Article 1 : M. Jérôme LESOBRE, Technicien de classe supérieure, est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS UMR n° 7267 à compter du 01/01/2012.

M. Jérôme LESOBRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jérôme LESOBRE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers le 26/11/2012

Didier BOUCHON  
Directeur de l'unité UMR n°7267

Patrice SOULLIE  
Délégué régional

Yves JEAN  
Président de l'Université de Poitiers

DEC 13 0170 DR 08

## Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

---



Délégation  
Centre Poitou-Charentes

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3E, Avenue de la recherche scientifique  
45071 Orléans Cedex 2

T. 02 38 25 52 00  
F. 02 38 69 70 31

LA DIRECTRICE

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC122743DSI portant création / renouvellement l'unité UMR n°7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers et nommant Mme Sabine PETIT en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 31/05/2012 ;

Considérant que Mme Christine CANAFF a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers les 25-26-27 septembre 2007 et les 16-17-18 octobre 2007.

DECIDE :

Article 1 : Mme Christine CANAFF, Ingénieur d'études, est nommée assistante de prévention dans l'unité du CNRS UMR n° 7285 à compter du 01/01/2012.

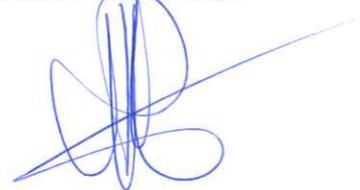
Mme Christine CANAFF exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Christine CANAFF est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : Cette décision prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 19 Novembre 2012

Sabine PETIT  
Directrice de l'unité UMR n°7285



Patrice SOULLIE  
Délégué régional le 28/09/2012

  
Yves JEAN  
Président de l'Université de Poitiers

le 10/01/2013



DEC123303dr08

## Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

---

LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC122743DSI portant création / renouvellement l'unité UMR n°7267 intitulée Ecologie et biologie des interactions et nommant Mme Didier BOUCHON en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 31/01/2012 ;

Considérant que Mme Magali LALLEMAND a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Ile-de-France Sud du 19 au 21/10/2005 et du 23 au 25/11/2005, d'une durée de 42 heures.

DECIDE :

Article 1 : Mme Magali LALLEMAND, Assistant Ingénieur, est nommée assistante de prévention dans l'unité du CNRS UMR n° 7267 à compter du 01/01/2012.

Mme Magali LALLEMAND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Magali LALLEMAND est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers le 26/11/2012

Didier BOUCHON  
Directeur de l'unité UMR n°7267

Patrice SOULLIE  
Délégué régional

Yves JEAN  
Président de l'Université de Poitiers